

Examen de cas : Exemples de preuve de soutien

Exemples de documents suggérés que peuvent soumettre les répondants pour démontrer qu'ils ont fourni du soutien.

IRCC pourrait demander aux répondants de fournir de la documentation démontrant qu'ils ont offert du soutien financier et non financier adéquat.

Il revient au répondant de fournir cette documentation. Les personnes parrainées ne sont pas tenues de démontrer qu'elles ont reçu le soutien.

Le soutien financier doit être au moins équivalent au [taux du Programme d'aide à la réinstallation](#) en vigueur dans la collectivité où vivent les personnes parrainées. Il doit également respecter les politiques relatives au soutien du revenu, comme l'usage des biens personnels ou la réduction du soutien en raison du revenu d'emploi.

Des renseignements additionnels, dont des lignes directrices sur la détermination de l'autonomie financière des personnes parrainées et des recommandations sur la façon de fournir du soutien financier, se trouvent dans la [Foire aux questions concernant le soutien financier offert après l'arrivée dans le cadre du Programme de parrainage privé de réfugiés \(PPPR\)](#).

Les exigences relatives au **soutien non financier** sont énoncées dans l'engagement de parrainage, le Guide de parrainage privé de réfugiés et le Plan d'établissement. De plus amples renseignements, de même que les versions actuelles des formulaires et des guides, sont offerts dans le cadre du [Programme de formation sur le parrainage privé des réfugiés](#).

Le tableau ci-après donne des exemples de documents que les répondants **pourraient** envisager de fournir à IRCC. Les documents qui s'y trouvent ne constituent pas une liste exhaustive, et ce ne sont pas tous les cas qui nécessiteront que tous les documents soient soumis. Si IRCC exige que des documents soient présentés pour plusieurs cas vivant ensemble, le répondant doit indiquer le type de soutien offert à chaque cas.

IRCC n'exige pas des copies de documents personnels du gouvernement, par exemple :

- des cartes d'assurance-maladie;
- des permis de conduire;
- des dossiers médicaux;
- des passeports;
- d'autre documentation personnelle du gouvernement.

Les renseignements personnels qui se trouvent dans les documents soumis peuvent être supprimés ou caviardés (par exemple, si le répondant soumet des relevés bancaires, il peut caviarder tous les chiffres du compte sauf les 4 derniers et indiquer clairement le nom du titulaire du compte).

Si vous avez des préoccupations à l'égard de la protection des renseignements personnels, ou si vous avez besoin d'information additionnelle pour savoir ce qui est considéré comme une preuve de soutien acceptable, veuillez communiquer avec l'agent qui travaille sur le cas avec vous. S'il y a des documents que la personne parrainée préférerait envoyer à IRCC directement, dites-lui de communiquer avec l'agent responsable du cas.

Que souhaite obtenir IRCC lorsqu'il demande au répondant de démontrer son niveau de soutien financier et non financier?

Exemples de documentation de soutien financier¹

Information, comme des listes indiquant la valeur approximative de chaque article donné ou des reçus pour des articles nouvellement achetés, démontrant que des articles de première nécessité ont été fournis.

Documentation faisant état des biens personnels de la personne parrainée.

Copies de chèques ou de transferts du répondant à la personne parrainée (ou aux personnes parrainées), et dossiers financiers correspondants, comme des relevés bancaires du répondant, démontrant des transferts dans le compte de la personne parrainée.

Reçus pour l'hébergement temporaire, s'il y a lieu.

Reçus démontrant le paiement d'un loyer ou un contrat de location.

Copies de paiements d'installation de services publics ou de communications, s'il y a lieu.

Documents, comme un relevé T4 indiquant le revenu depuis le début de l'année ou des talons de chèque pour la période d'emploi, qui ont été fournis au répondant par la personne parrainée, et information sur les dates de début et de fin de l'emploi et sur les retenues mensuelles prélevées.

Exemples de documents de soutien non financier¹

Confirmation d'inscription à des cours de langue ou réalisation d'évaluation linguistique.

Copie d'une demande en vue d'obtenir l'Allocation canadienne pour enfants (ACE) ou confirmation de sa réception.

Copie d'une demande ou d'un reçu d'assurance-maladie provinciale, ou autres documents d'attestation de la couverture du régime provincial d'assurance-maladie.

Documents démontrant le recours à un organisme d'établissement ou à des ressources communautaires, comme une lettre indiquant qu'une évaluation des besoins a été effectuée, une preuve d'une rencontre d'accueil initiale ou un bordereau de rendez-vous.

Copies de l'inscription à la garderie ou à l'école, s'il y a lieu.

Exemples de documentation additionnelle

Copies de communications, y compris des courriels ou des messages texte, relatives aux activités menées pour répondre aux besoins non financiers.

Copies de communications entre les parties à l'engagement de parrainage et/ou avec la personne parrainée où l'on discute du soutien financier pendant la période de parrainage.

Copies des plans d'établissement à jour.

L'agent pourrait prendre en considération les documents suivants dans le cadre de son évaluation globale, avec tous les autres renseignements disponibles. Cependant, puisqu'ils sont non vérifiables, ceux-ci ne peuvent pas être considérés comme des preuves définitives :

Feuilles de calcul de budget, par exemple des documents Excel ou QuickBooks.

Si des paiements en espèces ont été effectués, documentation (p. ex. preuve de retraits bancaires) démontrant ces paiements, et explication de la raison et du moment de ces paiements.

Déclarations solennelles ou affidavits.

Protocole d'entente ou accords signés entre les parties énumérées dans l'engagement de parrainage.

Renseignements narratifs écrits provenant de la personne parrainée et du répondant et indiquant que la personne parrainée vit avec le répondant ou a vécu avec ce dernier pendant une période précise.

Renseignements narratifs écrits fournissant des précisions sur la façon dont la demande de carte d'assurance-maladie provinciale a été présentée et reçue.

Renseignements narratifs écrits ou autres documents à l'appui démontrant la participation à des ateliers, des formations ou des séances d'orientation, ou l'achèvement de ces derniers.

¹ L'information fournie pourrait être sous forme d'information narrative ou de documentation officielle si elles sont fournies de plein gré par la personne parrainée au groupe de parrainage. La personne parrainée pourrait également fournir de la documentation directement à IRCC, au besoin.